



Département de Saône et Loire

SÉANCE DU : 17 mars 2021	Nombre de délégués :	
N° 2021-012	En exercice :	29
Convocation du : 05 mars 2021	Présents ou représentés :	
Affichage du : 18 mars 2021	Absents :	
Objet de la délibération : Portage contrat Natura 2000		

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-deux du mois de janvier à 18H00, le Comité Syndical s'est réuni en visioconférence, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc FRIZOT, Président, délégué titulaire de la Communauté Urbaine Creusot Montceau.

Communauté de Communes	Délégués titulaires	Présent	Excusé	Absent	Représenté par : (Délégué suppléant)
Communauté Urbaine Creusot Montceau	M LUARD Jean Paul	X			
	M FRIZOT Jean Marc	X			
	M PRICAT Valentin	X			
	M BRUGNIAU Pierre				X
	M DUMAS Pierre-Yves				X
	M REPY Marc				X
	Mme MATRAY Paulette	X			
	M JARROT Marie-Claude			X	
	M DEGUEURCE Gilles				X
	M DUBAND Joël	X			
	M BAUDIN Jean-Paul	X			
	M SOROKA Christian	X			
	M VALETTE Noël			X	
	M BALLOT Alain			X	
	M TOUILLON Gilles				X
	M BEAUDOT Denis			X	
M PICHARD Emmanuel				X	
Mme SARANDAO Gilda	X				
Communauté de Communes du Grand Charolais	M LOPES DE LIMA Pascal	X			
	M BOURGEON Laurent	X			
	M FRADET Cédric				X
	M PICHARD Bruno			X	
	M PERRETTE Gilles	X			
	M DEGRANGE Anne	X			
	M PESSIN Jean Marc	X			
	M THERVILLE Daniel				X
M PERRIER Richard	X				
Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan	M Xavier DUVIGNAUD	X			
Communauté de Communes Entre Arroux Loire et Somme	M André LAUPRETRE		X		M Christophe BAILLY

Secrétaire de séance :

.../...

Depuis plus d'une dizaine d'année, la commune de Martigny le Comte a porté des contrats « Natura 2000 » afin de protéger une population de tortue endémique : la Cistude d'Europe.

Le site NATURA 2000 « Etangs à Cistude d'Europe » est en grande partie sur le bassin versant de la Bourbince. Il concerne l'étang de Pierre Poulain sur la commune de Pouilloux, les étangs du Petit et Grand Baronnet sur la commune de Martigny le Comte et l'étang du Rousset sur la commune de Marizy-Le Rousset.

Dans le cadre de ces contrats de travaux sur une durée de trois ans, la maîtrise d'ouvrage est assurée par les communes. Le Conservatoire d'Espaces Naturels Sensibles de Bourgogne Franche Comte anime et assiste en partie les communes dans leur démarche.

Le dernier contrat Natura 2000 vient de se terminer en 2020 et le portage des futures actions est en réflexion.

Le Syndicat a été sollicité pour porter le prochain contrat Natura 2000 et la mise en œuvre opérationnelle des actions y compris l'aspect financier, qui est pris en charge par l'Europe à 100%.

Le Comité Syndical, après avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve la candidature du Syndicat comme futur porteur du contrat Natura 2000 des étangs à Cistude d'Europe.

Autorise le Président à signer tous documents se référant à la candidature en tant que maître d'ouvrage.

Autorise le Président à mettre en œuvre les actions du contrat Natura 2000 après validation du comité de pilotage, à solliciter les financeurs après validation du plan de financement.

Fait et délibéré en séance et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

